

# Bulletin municipal n°17

## Juillet Août

### Septembre 2018



Lorsque la commune est placée en vigilance orange ou rouge, le pont sur le Gardon est fermé de la tombée de la nuit jusqu'au lendemain matin.

#### Infos pratiques

**Horaires d'ouverture au public de la mairie :**  
Mardi de 10h à 12h  
Jeudi de 14h à 16h

**Permanence du Maire:**  
Le vendredi après-midi sur rendez-vous.

**Contact mairie**  
04 66 45 51 83  
09 70 19 00 81

mairie.stmicheldedeze@orange.fr

**Horaires d'ouverture de la déchèterie à Saint Privat de Vallongue:**

Octobre à mai  
Mercredi : 13h30 - 17h30  
Vendredi : 13h30 - 17h30  
Samedi : 9h -12h / 13h30 -17h  
Juin à septembre  
Mercredi : 15h - 19h  
Vendredi : 15h - 19h  
Samedi : 9h -12h / 15h -19h

Responsable de la publication: **Éric BESSAC**  
Rédactrice : **Elisabeth DEBIERRE**  
Contact : mairie.stmicheldedeze@orange.fr

Si vous souhaitez recevoir « Saint Michel infos » par mail merci de nous transmettre vos coordonnées.  
Site internet : [www.stmicheldedeze.fr](http://www.stmicheldedeze.fr)



#### ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Pour le quatrième trimestre  
2018

Les encombrants seront enlevés  
le lundi 3 décembre

Inscriptions en mairie avant le  
vendredi 30 novembre.

#### INFORMATION

Un recensement va avoir lieu sur la commune  
du 17 janvier au 16 février

Saint Michel de Dèze

La pluie est revenue, arrosant nos jardins, arrosant nos forêts  
Et parfois notre humeur.

Quelquefois malveillante parce que trop impulsive,  
Elle ravive nos sources, fait renaître nos fleurs.

Après elle, cet hiver arrogant et son âpre rudesse  
Que je redoute tant.

Mais avant ces frimas, allons dans nos sous-bois  
Où de ses doigts charmeurs, la pluie a fait renaître  
Cèpes et mousserons, giroles et bolets.

Merci dame la pluie, source de toute vie.

Protégeons l'eau, si précieuse et participons ainsi  
À la sauvegarde de notre nature,  
Au bien-être des futures générations.

Elisabeth DEBIERRE  
Conseillère municipale



Le site officiel de St Michel de Dèze est le « [www.stmicheldedeze.fr](http://www.stmicheldedeze.fr) ».  
Les rubriques s'enrichissent régulièrement de nouveaux éléments.  
Vous pouvez lire les actualités en page d'accueil.

# PLAN LOCAL D'URBANISME PLU

## Enquête publique portant sur l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de Saint Michel de Dèze

Cette enquête est un préalable à l'approbation du PLU de Saint Michel de Dèze. A cet effet, monsieur le vice-président délégué du tribunal administratif de Nîmes a désigné monsieur MIGAYRON en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête s'est déroulée du 8 octobre au 9 novembre inclus.

**Le dossier soumis à l'enquête peut toujours être consulté** sur le site internet de la commune de Saint Michel de Dèze ([www.stmicheldedeze.fr](http://www.stmicheldedeze.fr)) ou en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Au terme de la procédure, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera mise en ligne sur le site internet de la commune et de la communauté de communes et déposée à la mairie de Saint Michel de Dèze pour y être tenue à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis, pour approbation au conseil communautaire de la communauté de communes des Cévennes au mont Lozère.

Après approbation, les autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificats d'urbanisme, etc...) seront délivrés par le maire au nom de la commune suivant les règles contenues dans le PLU.

(Jusqu'à ce jour ces autorisations étaient délivrées par le maire au nom de l'état).

## POINT SUR LA FISCALITE LOCALE

Les avis d'imposition que vous avez dû recevoir concernant les taxes foncières 2018 font apparaître une augmentation significative souvent supérieure à 10%. Cette augmentation est due essentiellement à deux facteurs :

- D'une part l'augmentation des taux de la communauté de communes, conséquence de la réforme de 2017 (foncier bâti + 22,54 %, foncier non bâti + 23,17 %) Cette augmentation devrait se poursuivre en 2019.
- D'autre part l'augmentation des taux votée par le conseil départemental (foncier bâti + 16%)

Les taux votés par le conseil municipal sont, quant à eux, inchangés par rapport à 2017 :

Foncier bâti = 14,57 %, et foncier non bâti = 170,08 %

Ces taux sont inférieurs à ceux de 2014

Foncier bâti = 14,92 % et foncier non bâti = 174,17 %

En ce qui concerne la taxe d'habitation, et compte tenu de sa suppression annoncée, nous ne disposons pas d'éléments suffisants pour en faire l'analyse.

# LOGO DE SAINT MICHEL



Plusieurs modèles de logos ont été soumis au conseil municipal. Le choix de celui-ci s'est porté sur le logo ci-dessus. Il figurera sur tous les documents émis par la mairie de Saint Michel de Dèze. Courriers, bulletins, etc...

Dans le prochain bulletin municipal, la photo qui figure en première page, sera remplacée par ce logo.

Nous remercions Emilie, la fille de Michel Bonnet, qui a consacré de nombreuses heures, à titre gracieux, à l'élaboration de ce logo.

### ANNONCE

La mairie dispose d'un appartement non meublé à Saint Michel de Dèze

Surface habitable : 142 m2 - 4 chambres

### AGENDA

Loto organisé par le CCAS	Concert de Patrick organisé par le foyer rural	Goûter des aînés organisé par le CCAS
Dimanche 25 novembre à partir de 16 heures	17 novembre à 20h30	Vendredi 14 décembre à 15 heures
Salle JD Cellier Et restaurant La Rivière	Salle de l'Oseraie Collet de Dèze	Salle JD Cellier

# FETE DE LA ST MICHEL



Le dimanche 30 septembre avait lieu le repas de la Saint Michel.

En 2017, nous n'avions pas pu célébrer cette fête, en raison de l'incendie qui avait perturbé notre calendrier.

Cette année, le repas s'est tenu dans la salle JD Cellier.

Malgré l'exiguïté de la salle, nous avons reçu 40 personnes qui se sont régalées avec un excellent repas très copieux.

Le gratin dauphinois préparé par M Audigier était tout à fait succulent.



Gâteau aux trois chocolats

Quant aux gâteaux ....

Avec un beau choix de saveurs, les gourmands avaient de quoi ravir leur papilles.

L'animation était assurée par le duo : Nicole et Michel.

A l'année prochaine !



Gâteau à la mousse d'abricots



Tarte aux fruits



## Comité de soutien à Sylvie DUBOIS

Après avoir répondu à l'ensemble des exigences de la DDCSPP\* et fait procéder aux analyses libératoires, Sylvie a pu reprendre la commercialisation de ses fromages début août. Les clients ont été au rendez-vous tant sur le marché de la Grand-Combe où elle se rend actuellement tous les 15 jours, que dans les commerces qu'elle approvisionne. La production se maintient grâce au pâturage quotidien des chèvres, notamment sur les bords clôturés du ruisseau de Cidrac qui offrent une abondante végétation.

Sylvie est soumise pour une année à des contrôles mensuels, ceux d'août et septembre ont été bons. Sylvie et sa famille remercie toutes les personnes qui se sont manifestées d'une façon ou d'une autre pour les soutenir et leur permettre de tenir bon et de reprendre leur activité.

Concernant les analyses de l'eau du ruisseau de Cidrac, promises par Monsieur le sous-préfet de Florac dès le 16 mars, et malgré de nombreuses interventions d'Eric Bessac, maire de la commune, elles n'ont toujours pas été réalisées.

La DDCSPP a été missionnée par le sous-préfet. N'étant pas compétente en la matière elle s'est rapprochée de l'Agence Française de Bassin qui n'a pas pu intervenir car l'État contrairement à ses engagements ne veut plus payer ces prélèvements et analyses et renvoie la question à la commune.

Le comité de soutien envisage de lancer très prochainement une pétition pour demander à l'État de respecter ses engagements.

Pour toute information contacter Michel BONNET au 0466455449 ou par mail [michel.bonnet48@yahoo.fr](mailto:michel.bonnet48@yahoo.fr)



Nouveau panneau sur le RD13 à l'entrée de la ferme



Reprise du marché de la Grand-Combe samedi 4 août et café partagé.



# ATLAS DE LA BIODIVERSITE

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. C'est l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie - flore et faune, et les interactions existantes entre tous les organismes vivants et leur milieu.

Un atlas de la biodiversité communale permet de mettre la nature à l'honneur.

Ce projet permet d'améliorer la connaissance du patrimoine local, de la partager avec les habitants et les personnes de passage sur la commune.

Chacun est invité à contribuer à ce projet, notamment en participant à l'inventaire de la faune et la flore locales. Les écoles peuvent y être associées.

Cette démarche est soutenue par le Parc national des Cévennes.

L'objectif de ce projet est d'acquérir et d'approfondir des connaissances, de transmettre l'émerveillement de la découverte, mais aussi d'éveiller les consciences et de faire évoluer les pratiques afin de préserver l'environnement.

La commune de Saint Michel de Dèze veut s'engager dans ce projet et souhaite y associer le plus grand nombre de participants possible.

Des sorties peuvent être organisées pour découvrir et inventorier faune et flore.

Quatre domaines ont été retenus : mycologie, flore, faune terrestre et faune aquatique.

La municipalité a présenté sa candidature pour s'engager dans ce projet.

Si celle-ci est retenue, nous espérons que de nombreux bénévoles nous rejoindront pour nous aider à la réalisation de cet atlas.



# Autos motos rétros



Le dimanche 15 juillet se déroulait la manifestation « autos motos rétros »

Nous avons pu compter sur une soixantaine d'exposants et servi 180 repas.



Les participants étaient enthousiastes. Ils ont chaleureusement remercié les organisateurs pour leur accueil et leur savoir faire.

Le repas, une paëlla, a été appréciée par tous. Il faut dire qu'elle était délicieuse.

Le temps, légèrement maussade en début de matinée, a fait place à un soleil radieux .

A l'année prochaine pour la 10ème édition qui sera, n'en doutons pas, un cru exceptionnel !!!

